

Les Possibles — No. 16 Printemps 2018

Solidarité avec les contestataires de la « réforme » du code du travail en France

mardi 21 juin 2016, par Un collectif d'Allemagne à l'initiative du Conseil scientifique d'Attac Allemagne

Nous, scientifiques, publicistes et syndicalistes d'Allemagne, exprimons notre solidarité avec les personnes qui en France poursuivent leur contestation de la « réforme » du Code du travail et continuent à faire grève contre elle. Ces grèves et cette contestation sont légitimes, indispensables, et constituent un exemple pour l'ensemble de l'Union Européenne.

Nous protestons contre cette loi en voie d'être imposée par ordonnance, sans vote du Parlement, qui reprend en grande partie les revendications du Medef (confédération patronale) et va à l'encontre de l'avis et des intérêts de la majorité de la population. Cette « démocratie » durcit l'évolution de la législation dans l'Union Européenne.

Nous protestons également contre la violence policière massive et les condamnations qui limitent la liberté de rassemblement et d'expression des grévistes et des manifestant-e-s.

Le Président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls invoquent les prétendus succès obtenus par des lois similaires dans d'autres pays de l'Union Européenne. Mais ces succès n'existent pas, au contraire.

C'est l'Allemagne qui, avec l'Agenda 2010 du chancelier Gerhard Schröder (SPD), a inauguré de telles « réformes », ce qui l'a conduit à devenir le principal pays à bas salaires en Europe. Cela ne porte pas seulement préjudice aux salariés, aux chômeurs et surtout aux plus jeunes en Allemagne même, mais également aux économies des autres pays membres de l'UE, à commencer par la France. Ces réformes sont l'une des causes de l'augmentation du chômage dans toute l'UE.

L'Agenda 2010 et d'autres mesures prises par les gouvernements suivants ont conduit à un recul des conventions collectives élaborées de façon transparente. Les syndicats sont affaiblis. Sous la pression interne des employeurs — qui menacent de fermer, délocaliser ou licencier — les accords d'entreprise aboutissent à une déréglementation de la durée du travail, à des baisses de salaire, à des heures supplémentaires non rémunérées, à un accroissement du nombre des temps partiels et petits boulots ainsi que des emplois à durée limitée, voire non rémunérés (stages).

Même le gouvernement allemand doit désormais admettre que les bas salaires et la baisse des retraites entraînent une paupérisation considérable. De plus en plus de retraités sont contraints de reprendre un travail. L'État doit venir en aide à des centaines de milliers de travailleurs pauvres. Les associations

caritatives font ce qu'elles peuvent pour nourrir tant bien que mal les personnes paupérisées. Une insécurité croissante et une pression excessive au travail ont aggravé le stress et conduit à une augmentation des maladies psychiques et dépressions.

Les « réformes » du Code du travail menées sur le modèle allemand font partie intégrante d'une concurrence internationale dévastatrice et ont conduit à des inégalités qui d'ores et déjà portent gravement atteinte à la cohésion sociale et démocratique de l'UE.

Nous sommes en plein accord avec les grévistes et les manifestants de France : Le travail salarié doit être revalorisé. Il faut mettre un terme à sa dépréciation financière et morale. Et les réfugiés ne doivent pas être utilisés à des fins de dumping salarial.

Nous nous associons aux revendications d'Attac France : augmenter les salaires, tout particulièrement pour les bas revenus, investir dans ce qui crée de l'emploi, notamment dans la reconversion écologique du transport et de l'énergie, ainsi que dans la culture et la formation pour tous, réduire le temps de travail de tous, mettre un terme au dumping et à la course au moins-disant salarial entre les pays de l'UE. Il faut un soulèvement démocratique pour riposter et élaborer des alternatives.

Signataires

Conseil scientifique d'Attac Allemagne (à l'initiative de la déclaration, d'où les nombreuses signatures)

- Prof. Dr. Rudolph Bauer
- PD Dr. Josef Berghold
- Prof. Dr. Armin Bernhard
- Prof. Dr. Stefan Bestman
- Prof. Dr. Alex Demirovic
- Prof. Dr. Ulrich Duchrow
- Prof. Dr. Heide Gerstenberger

- Prof. D^r. Michael Hartmann
- Prof. D^r. Frigga Haug
- Prof. D^r. Peter Herrmann
- Prof. D^r. Rudolf Hickel
- Prof. D^r. Uwe Hirschfeld
- Ass. Prof. D^r. Stefanie Hürtgen
- D^r. Harald Klimenta
- D^r. Reinhart Kößler
- D^r. Lydia Krüger
- Prof. D^r. Ingrid Kurz-Scherf
- Prof. D^r. Mohssen Massarrat
- D^r. Wolfgang Neef
- D^r. Silke Oetsch
- D^r. Norman Paech
- PD D^r. Ralf Ptak
- Katharina Pühl
- D^r. Oliver Pye
- D^r. Werner Rügemer
- D^r. Thomas Sablowski
- Prof. D^r. Michael Schneider

- Prof. D^r. Jürgen Schütte
- D^r. Manuela Troschke
- Prof. D^r. Michael Vester
- Hon.-Prof. D^r. Frieder Otto Wolf

Diverses signatures d'Attac Allemagne

- Prof. D^r. Heiner Flassbeck (Makroskop Mediengesellschaft)
- D^r. Paul Steinhardt (Makroskop Mediengesellschaft)
- Mag Wompe (Labour Net Germany)
- D^r. Werner Rügemer (Aktion gegen Arbeitsunrecht)
- D^r. Winfried Wolf (Lunapark21)
- Franz Kersjes (Welt der Arbeit)
- Uwe Hicks (Naturfreunde Deutschlands)
- Marie-Dominique Vernhes (Sand im Getriebe)
- Prof. D^r. Rainer Roth (Klartext)

Signature individuelle

- Heinrich Bleicher-Nagelsmann (Geschäftsführer Verband der deutschen SchriftstellerInnen)